

Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires (« l'Assemblée »)

Nous vous informons par la présente que l'Assemblée de Global Evolution Funds (la « Société ») se tiendra le 29 avril 2020 à 14h00 par téléconférence (en raison de la pandémie de COVID-19), tel que mentionné ci-avant, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 ;
2. Approbation des comptes annuels révisés de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 ;
3. Approbation de la distribution de dividendes pour les classes d'actions I (DD), R (DD) et R (CL) DD du compartiment Global Evolution Funds – Frontier Markets telle qu'elle sera proposée par le conseil d'administration de la Société ;
4. Décharge des administrateurs de la Société pour l'exercice de leurs fonctions au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 ;
5. Acceptation de la démission de M. Soren Rump de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 2 janvier 2020;
6. Ratification de la co-optation de M. Torben Schytt, le 2 janvier 2020, en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à la date de l'Assemblée, et désignation de M. Torben Schytt en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2024 ;
7. Reconduction du mandat d'Ernest & Young Société Anonyme en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, laquelle délibérera sur les comptes annuels pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 ;
8. Toute autre considération soulevée en bonne et due forme avant l'Assemblée.

Le montant des dividendes proposés par le conseil d'administration de la Société au titre des classes d'actions I (DD), R (DD) et R (CL) DD du compartiment Global Evolution Funds –Frontier Markets est disponible sur demande au siège social de la Société et fera l'objet d'un avis distinct aux actionnaires concernés.

Etats financiers

Les états financiers, ainsi que le rapport annuel révisé, seront mis à disposition au siège social de la Société et auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique et seront envoyés à chaque actionnaire qui en fait la demande.

Vote

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée ne seront soumises à aucune exigence de quorum et seront valablement adoptées à la majorité simple des votes exprimés. Chaque action donne droit à un vote.

Modalités de vote

Les actionnaires ont la possibilité de voter par procuration en renvoyant le formulaire de procuration ci-joint au siège social de la Société (à l'attention des services de domiciliation) par courrier électronique à l'adresse Luxmb_Domiciliary@bnymellon.com ou par fax au +352 2452 4434 au plus tard pour le 27 avril 2020 à la clôture des opérations à Luxembourg. Le formulaire peut également être envoyé au service financier en Belgique. Le formulaire de procuration original devra également être envoyé par courrier au siège social de la Société ou au service financier en Belgique.

En raison de la pandémie de COVID-19, les actionnaires n'auront malheureusement pas la possibilité d'exprimer leur vote en personne.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés pour l'investisseur, le dernier rapport semestriel ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en français et en anglais sur le site internet www.fundinfo.com et auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique :

ABN AMRO Bank N.V. , Belgian branch
Roderveldlaan 5 bus 4, 2600 Berchem Belgium.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site internet www.fundinfo.com.

Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Luxembourg, avril 2020

Sur ordre du Conseil d'administration

**Formulaire de procuration pour
l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de Global Evolution Funds
qui se tiendra le 29 avril 2020 à 14h00**

A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES

Le soussigné, [.....], en qualité d'actionnaire de Global Evolution Funds (la « Société ») et au titre de ses actions figurant au registre des actionnaires de la Société ou par l'intermédiaire d'un nommée, donne par la présente procuration irrévocable au président de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (« l'Assemblée ») concernée ou à : _____ (le « fondé de pouvoir »), qui dispose des pleins pouvoirs de substitution, pour représenter le soussigné à l'Assemblée ainsi qu'à tout ajournement, report ou continuation de celle-ci, afin de délibérer et de voter en son nom relativement aux points à l'ordre du jour de l'Assemblée qui se tiendra le 29 avril 2020 à 14h00 au siège social de la Société, comme décrit plus en détail dans l'avis de convocation.

Veillez marquer ci-dessous d'un « X » les cases correspondant à votre vote relativement aux résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Sous réserve de toute instruction de vote ainsi donnée, le représentant votera sur l'une quelconque des résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée ainsi que sur tout autre point dûment soumis préalablement à l'Assemblée, à son entière discrétion.

Ordre du jour de l'Assemblée	Pour	Contre	Abstention
1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.	(Ne fait pas l'objet d'un vote)		
2. Approbation des comptes annuels révisés de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.			
3. Approbation de la distribution de dividendes pour les classes d'actions I (DD), R DD et R (CL) DD du compartiment Global Evolution Funds – Global Evolution Frontier Markets telle qu'elle sera proposée par le conseil d'administration de la Société.			
4. Décharge des administrateurs de la Société pour l'exercice de leurs fonctions au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019.			
5. Acceptation de la démission de M. Soren Rump de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 2 janvier 2020.			
6. Ratification de la co-optation de M. Torben Schytt, le 2 janvier 2020, en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à la date de l'Assemblée, et désignation de M. Torben Schytt en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée			

générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2024.			
7. Reconduction du mandat de Ernst & Young Société Anonyme en tant que réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, laquelle délibérera sur les comptes annuels pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020.			
8. Examen de tout autre point dûment porté à l'attention de l'Assemblée			

Dans l'hypothèse où l'ensemble des actions sont présentes ou représentées lors de l'Assemblée, le soussigné mandate par la présente le fondé de pouvoir à déclarer qu'ils ont connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée et qu'ils acceptent que l'Assemblée générale annuelle se tienne sans avis de convocation tel que le prévoient les lois en vigueur et les statuts de la Société.

Le fondé de pouvoir est en outre autorisé à faire toute déclaration, exprimer tout vote, signer tout procès-verbal d'assemblée et tous autres documents, effectuer tous les actes légitimes, nécessaires ou simplement utiles à l'accomplissement et à la réalisation de la présente procuration et agir dans le respect des exigences de la Loi luxembourgeoise.

La présente procuration continuera de produire ses effets même si la présente Assemblée est reportée, pour quelque motif que ce soit.

Le présent formulaire de procuration doit être envoyé par courrier électronique à l'adresse Luxmb_Domiciliary@bnymellon.com ou par fax au +352 2452 4434 au plus tard pour le 27 avril 2020 à la clôture des opérations à Luxembourg. Le formulaire de procuration peut également être envoyé au service financier en Belgique.

Le formulaire de procuration original doit ensuite être envoyé par courrier au siège de la Société.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés pour l'investisseur, le dernier rapport semestriel ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en français et en anglais sur le site internet www.fundinfo.com et auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique :

ABN AMRO Bank N.V. , Belgian branch
Roderveldlaan 5 bus 4, 2600 Berchem Belgium.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site internet www.fundinfo.com.

Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Date : _____ 2020

Nom et adresse des actionnaires (en imprimé) _____

Signature(s) : _____